

Prouzboul

Nous siégions à trois membres du tribunal rabbinique quand s'est présenté devant nous

M-----, qui a déclaré devant nous:

«Puisque cette année-ci est l'année de Chemita et que certains me doivent de l'argent oralement ou par reconnaissance de dette par écrit.

Je viens vous transmettre le présent *Prouzboul* par l'intermédiaire de quatre coudées de terrain qui sont en ma possession. Par ce biais, je vous permets de collecter toutes les dettes que l'on me doit. Dorénavant vous serez mes juges, et vous pourrez exiger et recevoir toutes mes dettes en ma faveur. S'il arrivait que vous ne vous en occupiez pas, puisque je vous ai transmis le présent *Prouzboul*, je pourrai moi-même m'occuper de faire rembourser toutes les dettes que l'on me doit jusqu'à ce jour quand je le désirerai.»

Nous, Bèt Dine, avons reçu sa déclaration et lui permettons de ne pas renoncer à ses dettes et à exiger leur remboursement grâce au présent *Prouzboul* selon l'initiative de Hillel et les décisions de nos Sages.

Fait à -----

En date du:-----

Rav -----

Rav -----

Rav -----